

SITUATION AU FRONT

Les dernières semaines furent en général plus calmes et semblent surtout caractérisées par des tirs au canon, des deux côtés de la frontière.

En Préfecture de Byumba :

Comme le mentionnait le fax du 26 mars, le mercredi 25 mars le camp de Rwebare s'était complètement vidé de ses quelque 7.000 occupants. Le 28 mars les tirs visaient la commune même de Muvumba, située quelques kilomètres plus loin. Il semble que, depuis la fin du mois de mars, le secteur Shonga (commune Muvumba) est entre les mains des "inkotanyi".

La plupart des personnes déplacées de cette région se sont rendues à NGARAMA (chef-lieu de la S/Préfecture du même nom). Le 31 mars elles étaient 9.000, pour atteindre les 13.000 quelques jours plus tard. Plusieurs milliers ont passé des jours et des jours sans le moindre abri. Une épidémie de pneumonie s'est déclarée rapidement.

Jeudi soir, 26 mars, à partir de 23 h 30, une nouvelle attaque sur RUSHAKI à partir de l'Uganda, une fois de plus par la nouvelle route de Gakonde, dont les gens disent qu'elle est devenue "le macadam des inkotanyi". Ils arrivèrent jusqu'au collège et au centre nutritionnel, mais furent refoulés par l'armée rwandaise bien avant l'aube. Il n'y eut pas de morts. Les gens racontent que les assaillants étaient nombreux et composés de deux groupes: des civils ugandais pour piller et des "inyenzi-inkotanyi" pour couvrir leur retraite.

Suite à cette attaque, les confrères de la paroisse de Rushaki ont décidé, à l'instar de leurs voisins, de s'installer pour la nuit dans une centrale, située plus à l'intérieur du pays (Gahengeri). Ils feront chaque jour la navette.

Le 12 avril, à 22 h 30, un groupe d'"inkotanyi" attaque la paroisse de NYARUREMA. Ils tirent, à bout portant, trois roquettes: le secrétariat est détruit et une chambre d'hôte (heureusement inoccupée) démolie. D'autres roquettes sont tirées le lendemain matin. Il n'y a pas de blessés. Les occupants - deux prêtres italiens, une religieuse et une aide laïque - se sont réfugiés à Rukomo.

En Préfecture de Ruhengeri :

La nuit du 17 avril, à 4 h du matin, canonnade, à partir de l'Uganda, sur le nord de la commune de KIDAHO et le secteur RUGENDABALI en commune BUTARO, suivie d'une attaque. Résultats (d'après Radio Rwanda): 60 "inkotanyi" tués, pour 3 soldats et 2 civils du côté rwandais.

Ce même jour, le Président de la République participait, à la Cathédrale St. Michel de Kigali, à une prière pour la paix (voir plus loin).

LE RECRUTEMENT DU FPR DANS LES PAYS VOISINS CONTINUERAIT...

Nous apprenons de Bujumbura (Burundi) qu'encore maintenant, chaque semaine, une vingtaine de jeunes, surtout des étudiants et des universitaires, rejoindraient les rangs du FPR en Uganda. Même information en provenance de Goma (Zaire), mais sans indication chiffrée. Après 18 mois de guerre le mythe de la conquête garde donc toute sa force! A Goma, ces jeunes sont persuadés que Ruhengeri est entre les mains du FPR. A Bujumbura ils sont convaincus que les "inkotanyi" sont bel et bien installés au Rwanda, ayant même réussi à construire des maisons en matériaux durables! Ils avancent comme preuve que personne n'est jamais revenu!

CONCERNANT LES TROUBLES A L'INTERIEUR DU PAYS

Le calme est revenu un peu partout, sans qu'on puisse pour autant parler d'apaisement.

Le 1er avril, Radio Rwanda donnait un aperçu des actions terroristes récentes, perpétrées à la bombe TNT, aux mines antichars ou antipersonnelles, tuant ou blessant des innocents. Plus de 10 attentats en février et mars, surtout au Bugesera, à Nyanza et à Kigali. Le journaliste mit, sans hésitation aucune, la responsabilité de ces attentats sur le dos du FPR et de ses complices à l'intérieur du pays; il se référa ex-

pliquement au document de cette fameuse Commission Interafricaine (qui n'a jamais existé), document radiodiffusé le 3 mars (voir le fax du 10 mars 1992 p.1).

Pour l'opposition et selon certains observateurs indépendants, ces attentats seraient plutôt le fait d'éléments extrémistes du régime, ou de certains membres du CDR (Coalition pour la Défense de la Démocratie, parti reconnu, officiellement); et les INTERAHAMWE (groupe d'appui au MRND et se comportant comme une sorte de milice privée). Ces mêmes auteurs de troubles se trouveraient sur le banc des accusés pour les événements du Bugesera.

Le lundi 13 avril, un premier groupe de 41 prévenus, en lien avec les troubles interethniques du Bugesera, comparurent devant la Deuxième Chambre de Première Instance à Nyamata. L'avocat de la défense était mandaté ... par le CDR. Le procès fut reporté, l'avocat ayant objecté que le tribunal était incompétent... On attend la décision de la Cour d'Appel.

Signalons encore que le S/Préfet de Kanazi (Bugesera) a été muté et que le Bourgmestre de la commune Kanzenze fut envoyé en congé pour deux mois...

Voici les derniers effectifs des personnes, encore toujours déplacées, au Bugesera: 60 à Mwendo, 550 à Rilima, 300 à Gashora, environ 400 à Ruhuha et 2.800 à Nyamata. Ils continuent à rentrer petit à petit, mais c'est la peur qui continue à empêcher la plupart de retourner chez eux.

ENFIN UN GOUVERNEMENT MULTIPARTITE DE TRANSITION.

- le 28 mars, M. Thaddée Bagaragaza et M. Faustin Twagiramungu, tout deux du MDR, rencontrent le Président de la République... Ce dernier réitère son exigence, rendue publique quelques jours plus tôt, selon laquelle l'opposition doit lui présenter 6 noms pour le poste de Premier ministre, afin qu'il puisse choisir librement. La situation semble bloquée.

- le 1er avril, l'Ambassadeur de Belgique, M. Johan Swinnen, obtient une audience auprès du Président de la République. Dans une interview, accordée à la Radio Nationale le soir de ce même jour, il place sa démarche dans le prolongement de celle entreprise auprès du Président par les Ambassadeurs occidentaux le 11 mars: le rétablissement d'un climat de paix au Bugesera nécessite, dans les plus brefs délais, la formation d'un gouvernement pluripartite de transition.

- le 2 avril, à 22 h, un long discours du Président de la République. Après avoir rappelé que la nomination du Dr. Sylvestre Nsanzimana comme premier ministre visait à un gouvernement pluraliste, auquel les partis de l'opposition avait refusé de collaborer, le Président désigne le Dr. Dismas Nsengiyaremye (MDR) comme premier ministre (c'est le candidat sur lequel les partis s'étaient finalement mis d'accord). Il rappelle les impératifs du futur gouvernement et termine par un appel aux Eglises afin qu'elles organisent, dans tout le pays, une journée spéciale de prière pour la paix et l'entente nationale.

- le 7 avril, au village Urugwiro., signature du Protocole d'entente entre les partis, comprenant également la répartition des portefeuilles ministériels. Ces partis sont: MRND (9 ministères), MDR (3 ministères, plus le Premier Ministre), PSD (3), PDC (1), et PL (3).

- le 16 avril, le Premier Ministre présente au Conseil National de Développement, le nouveau gouvernement et explique son programme (voir plus loin).

Cette nouvelle apporte un grand soulagement à l'ensemble de la population, qui commençait à douter de l'issue des pourparlers. Le fait d'avoir pu réunir les 5 partis les plus importants du pays dans un même gouvernement est une grande chance pour l'avenir politique du Rwanda.

DISCOURS DE PRESENTATION DU PROGRAMME DU GOUVERNEMENT DE TRANSITION
PRONONCE PAR LE Dr NSENGIYAREMYE Dismas, PREMIER MINISTRE. KIGALI, LE 16
AVRIL 1992.

Le document, dans sa version française, compte 15 pages. Le programme reprend les 7 points prévus dans le Protocole d'entente, et y ajoute la gestion courante du pays. En voici les points les plus saillants.

1. Négocier la paix;

"Aussi, le Gouvernement va-t-il entamer immédiatement des négociations directes et sincères avec le F.P.R. afin d'arriver dans un premier temps à un cessez-le-feu effectif et respecté par les deux parties." (p.3)

Le Gouvernement engagera un dialogue franc avec les pays voisins, en particulier avec l'Uganda. Il entend rétablir des relations normales avec le Burundi.

2. Assurer la sécurité intérieure;

"Le Gouvernement va oeuvrer en premier lieu à rétablir le bon fonctionnement de la justice." (p.4)

"Le Gouvernement va mener des enquêtes sérieuses sur les troubles, attentats et massacres qui se sont déroulés dans le pays, afin de faire toute la lumière sur ces événements malheureux et rétablir ainsi la confiance dans la population. Il veillera à ce que les dossiers déjà ouverts sur ces événements soient correctement et rapidement finalisés." (p.4)

Autres points: rappel de l'interdiction des milices privées; mise en application correcte de la détention préventive; réhabilitation et rétablissement dans leurs droits de toutes les personnes qui ont souffert d'injustices...

3. Evaluer et assainir toutes les administrations de l'Etat.

Critères: l'efficacité et la neutralité.

L'administration préfectorale et communale, ainsi que les forces armées devront s'adapter rapidement aux changements démocratiques. (pp.5 et 6).

"Le Gouvernement procèdera à la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat qui, en tant que tribunal d'exception, est incompatible avec l'idéal démocratique. Il redéfinira les missions des services de renseignement, laquelle doit se limiter au renseignement et à la documentation. Le Service Central de Renseignements ne doit plus se comporter en agent de répression ni être doté de compétences qui reviennent normalement au Parquet." (p.6)

4. Relancer l'économie rwandaise;

Campagne d'explication du Programme d'Ajustement Structurel (P.A.S.) aux fonctionnaires et à la population (p.7). Mise en place d'un Programme national d'action sociale pour juguler les effets négatifs résultant de la mise en application du P.A.S. (p.8).

Suppression des taxes extra-légales perçues par certaines administrations. (p.7)

"La destination du patrimoine du M.D.R.-PARMEHUTU et de l'ancien parti unique M.R.N.D. devront faire l'objet d'un audit indépendant." (p.8)

5. Organiser un débat national sur la question de la Conférence Nationale.

Une Commission nationale, jouissant d'une large autonomie, recueillera les avis des différentes couches de la population.

6. Régler le problème des réfugiés rwandais;

Avec la collaboration du H.C.R. et l'O.U.A. finaliser le Plan d'action de rapatriement des réfugiés rwandais.

"Le Gouvernement s'engage à garantir aux réfugiés rwandais la reconnaissance de leurs droits civiques. Il engagera un dialogue avec eux en vue de déterminer les modalités pratiques de leur rapatriement ou de leur établissement dans les pays de leur choix, en bénéficiant de la protection diplomatique du Gouvernement Rwandais." (p.9)

7. Organiser les élections générales.

"Des mécanismes garantissant la régularité des élections seront prévues, y compris la présence d'observateurs étrangers." (p.9)

8. Gestion courante du pays;

Deux nouveaux ministères sont créés: le Ministère de l'Environnement et du Tourisme, et le Ministère de la Famille et de la Promotion Féminine. (pp.11 et 12)

Les missions du Ministère de l'Information sont redéfinies. "Ce département oeuvrera à garantir l'accès aux médias officiels et particulièrement à la Radio Nationale de toutes les couches de la société, de manière à instaurer un véritable pluralisme en matière d'information". (p.11)

Il veillera aussi à ce que l'ORINFOR adopte des normes strictes de neutralité.

"Ce Ministère examinera l'opportunité d'une révision de la loi sur la presse afin de la rendre plus conforme aux aspirations démocratiques du peuple rwandais". (p.11)

Dans ses considérations finales, le Premier Ministre insiste sur la solidarité gouvernementale. "La primauté de l'intérêt national doit être le seul guide de l'action gouvernementale. La réussite du processus de transition démocratique exige donc que le Premier Ministre et chaque Ministre soient convaincus qu'il sont avant tout membres du Gouvernement avant de se sentir comme membres d'un parti politique. /.../ C'est pourquoi la recherche constante du consensus politique sera la procédure normale de prise de décision". (p.12). Et d'insister sur la nécessité d'une collaboration franche entre le Président de la République, le Gouvernement et le C.N.D. afin d'éviter tout blocage. (p.13)

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

M.R.N.D. : 9 ministères (Intérieur et Développement Communal; Défense; Enseignement Supérieur, Recherche Scientifique et Culture; Fonction Publique; Plan; Santé; Transports et Communications; Famille et Promotion Féminine; Jeunesse et Mouvement Associatif)

M.D.R. : 4 ministères (Premier Ministre; Affaires Etrangères et Coopération; Enseignement Primaire et Secondaire; Information)

P.L. : 3 ministères (Justice; Commerce, Industrie et Artisanat; Travail et Affaires Sociales)

P.S.D. : 3 ministères (Agriculture et Elevage; Finances; Travaux Publics et Energie)

P.D.C. : 1 ministère (Tourisme et Environnement)

Trois femmes font partie de l'équipe gouvernementale (Enseignement Primaire et Secondaire; Commerce, Industrie et Artisanat; Famille et Promotion Féminine).

La répartition par préfecture se présente ainsi (sans distinguer la Préfecture de Kigali et celle de la Ville de Kigali): Gitarama (outre le Premier ministre) 3; Kigali, Ruhengeri et Gikongoro 3; Butare 2; Cyangugu, Kibuye, Gisenyi, Byumba et Kibungo 1. Cette répartition est faite sur base de l'origine, non du domicile actuel.

Jef Vleugels